

Risques professionnels en France

2023 / 2024

🔍 Rapport annuel 2024
Assurance Maladie - Risques professionnels

ACCIDENTS DU TRAVAIL

549 614

signalés en 2024

⬇️ -1,1 % par rapport à 2023



3 principaux risques professionnels mis en cause :

1. Manutention manuelle

(+ de 50 %)

2. Chutes de plain-pied

(environ 15 %)

3. Chutes de hauteur

(+ de 10 %)

MALADIES PROFESSIONNELLES

50 598

signalées en 2024

⬆️ +6,7 % par rapport à 2023



80 % sont causées par les **les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)**

Également : pathologies liées à l'amiante (+ 8,5 %) ou aux affections psychiques (+ 9 %)

ACCIDENTS DE TRAJET

94 654

signalés en 2024

⬆️ +0,7 % par rapport à 2023



318 décès en 2024 contre 332 en 2023.

Contrairement à la légère hausse du nombre d'accidents de trajet, on note une **diminution du nombre de décès engendrés par les accidents de trajet.**

**1 297 DÉCÈS, TOUS SINISTRES CONFONDUS :
+ 10 DÉCÈS PAR RAPPORT À 2023**

L'indice de fréquence

- Utilisé pour **mesurer la fréquence des sinistres professionnels**.
- Correspond au nombre d'accidents du travail avec arrêt pour 1 000 salariés.
- Permet d'**observer l'évolution des accidents d'une année sur l'autre**, indépendamment des effectifs.
- ATTENTION : ne mesure pas la gravité des accidents. Une baisse de l'indice ne signifie pas nécessairement une diminution des risques professionnels.

♂ ♀ Zoom sur l'impact du genre des travailleurs pour la sinistralité

- 6 hommes sur 10 concernés par des accidents graves** contre 4 femmes sur 10.
- 52 % des femmes concernées par les accidents de trajet** contre 48 % des hommes.
- 55 % de femmes concernées par des maladies d'origine professionnelle dont les TMS** contre 45 % des hommes.

Postes de dépenses

En 2024, pour la **1^{ère} fois**, les **indemnités journalières (IJ)** deviennent le **1^{er} poste de dépenses de la branche AT/MP**, dépassant les indemnités pour incapacité permanente (IP).